

Loctudy, le 2/06/2021

L 4

Sylvie COULOIGNER
commissaire enquêteur

Mme Le Prat Le Pape marie
19, Imp.Jules Ferry
29750 Loctudy
tel:0780073085

pour :

Enquête publique portant sur le projet de
révision du PLU de la commune de
PLONEOUR-LANVERN

Mme Malard danièle
2 bis ,Imp. Des Daphnés
29910 Tregunc
tel:0788410762

À l'attention de MME COULOIGNER
commissaire-enquêteur

Mme Le Pape Joëlle
Rue des Marguerites
29720 Plonéour

Madame,

Suite à notre entretien du 31.05 dernier, je vous adresse ce courrier qui réitère notre demande (de mes soeurs et moi-même) du reclassement en zone **constructible habitat** de la parcelle 307, située rue Miquel au bourg de Plonéour-lanvern .
Demande déjà formulée en 2019 dans le cadre de cette révision de PLU. (courrier à Mme le Maire J.Kerloch le 10.10.19 et passage au service Urbanisme pour notification).

Notre demande est motivée car cette parcelle 307, nous l'avons par héritage parternel des terres de mon grand-père achetées en 1920 (terres alors nommées « le cloz ») . Terres sur lesquelles il y avait sa maison : mon cousin ayant hérité de sa mère la parcelle 470, sur laquelle se situe la maison, demande aussi son reclassement en zone **constructible habitat**.
De plus cette partie de Plonéour était constructible d'habitat de longue date et située dans le bourg de plonéour en zone urbaine .
De fait la parcelle 307 est aussi située sur la rue de saint- jean, une maison jouxte sur la droite et sur la gauche la maison familiale .

Le déclassement de ces terrains en zone industrielle a été argumenté par leur proximité avec l'usine de conserverie Larzul, ceci dans l'optique d'un agrandissement, mais à ce jour et depuis 10 ans au moins nous n'avons pas été sollicitées de quelconque façon par eux ni par aucune autre entreprise . D'autant plus que les zones industrielles en développement sur Plonéour sont plus à Kerganet et Kerlarvar et situées hors du bourg .

Il paraît légitime et de notre droit, pour mes sœurs, mon cousin et moi, dans le cadre de ce nouveau PLU de demander ce reclassement en **zone constructible à usage d'habitation** comme à l'origine .

En vous remerciant d'avance de votre diligence, veuillez agréer,
Madame la commissaire-enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mme LE PRAT LE PAPE Marie

A p.